



Communiqué intersyndical des syndicats de la P2ST :

Mobilisations et grèves le 18 octobre pour l'augmentation des salaires et la défense du droit de grève

Que ce soit dans les raffineries, l'agroalimentaire, les crèches, les transports publics, le commerce, la métallurgie... Les salarié.e.s de très nombreux secteurs professionnels se mobilisent depuis des mois dans leurs entreprises ou leurs services pour revendiquer et gagner de légitimes augmentations de salaire, de meilleures conditions de travail, et des emplois de qualité. Les différents secteurs de notre convention collective, les prestataires de services du secteur tertiaire, ne sont pas en reste puisque de l'Accueil aux Centres d'Appels plusieurs grèves ont eu lieu avec des dynamiques d'intersyndicales que nous n'avions pas vu depuis des années.

Alors qu'elles réalisent d'énormes profits, les entreprises de la branche Pétrole, en particulier Total ou Exxon, refusent d'accéder aux exigences des salarié.e.s massivement mobilisés. Ces dernier.e.s réclament avant tout le rattrapage de l'inflation et une meilleure répartition des richesses créées par les travailleuses et travailleurs, alors que des milliards d'euros de dividendes ont été versés aux actionnaires. Au-delà du fait que ces entreprises sont aussi dans les principaux donneurs d'ordres de notre secteur, le refus systématique du partage des richesses est exactement le même, y compris le refus de négocier avec des propositions réalistes au vu de l'inflation.

La dernière proposition faite en négociation sur les salaires de notre convention collective de 4,76%, est en soit une honte, face à une inflation de plus de 7%. Alors que l'ensemble des coefficients « Employés » jusqu'au « Chef.fe.s d'équipe » sont au SMIC, le patronat nous propose la continuité de ce système, qui engendre la misère.

Quant au gouvernement, au lieu d'obliger le patronat à négocier dans les Branches et dans les entreprises, il annonce procéder aux réquisitions des salarié.e.s des raffineries et dépôts par les préfetures. Cette procédure déjà condamnée par l'OIT constitue une atteinte inacceptable au droit constitutionnel de grève et aux libertés fondamentales.

Nous ne pouvons accepter aucune de ces réponses.

C'est pourquoi les organisations syndicales Sud-Solidaires, FEC-FO et CGT-FSE de la convention collective des Prestataires de Services appellent l'ensemble des salarié-es des Centres d'appels, de l'Accueil (en gare, entreprise, aéroport, musée...), du Recouvrement ou de l'Animation Commerciale à rejoindre la grève de ce mardi 18 octobre afin, au delà de soutenir les différentes grèves des camarades des raffineries, de surtout dire aux patrons du secteur que le partage des richesses, c'est maintenant !

Contact :

Frédéric Madelin 0628071653 madelin-fr@sudptt.fr

Johnny Francois 0631868041 jfrancois@fecfo.fr

Emmanuelle Lavignac 0671621793 e.lavignac@cgt.fr